



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٢٥٨٥٢ | ٢٤٨٢٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/07/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Madame Geneviève Puech, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 28 mars 2023, 32 353 actions Timar au cours unitaire de 450 dirhams au profit de la société Financière Clasquin Euromed, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Madame Geneviève Puech déclare ne plus détenir aucune action Timar.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma